

# Pour cohabiter sereinement, mieux connaître les droits des agriculteurs et des chasseurs

## Objectifs

Apporter aux agriculteurs : la connaissance de la législation existante dans le cadre de la gestion des relations avec les chasseurs, la compréhension des causes d'évolution de la faune sauvage, notamment le sanglier..

## Enjeux

Permettre des relations pacifiées entre agriculteurs et chasseurs, usagers du même territoire

## Pré-requis

Aucun

## Contenu

1/2 journée pour connaître et comprendre les enjeux liés à la gestion des populations de faune sauvage: état des lieux des dégâts sur les cultures résultant de la faune sauvage, notamment les sangliers, point sur les enjeux sanitaires, présentation des facteurs expliquant l'explosion démographique des populations de sanglier, facteurs de régulations existants.

1/2 journée sur la réglementation : panorama général et organisation du droit de la chasse. Le remboursement des dégâts de gibier: qui paie, sur quelles bases, quels sont les moyens de contestation par les agriculteurs, la procédure pour retirer ses terres d'une association de chasseurs et les possibilités de location à d'autres chasseurs, le droit de non-chasse, les battues administratives avec intervention d'un lieutenant de l'ouvetier, les actions possibles en matière administrative et devant les tribunaux.

## Infos complémentaires



**Durée de la formation** 1 jour(s)

**Date limite d'inscription** 13/12/2013

### Tarifs

gratuit pour les agriculteurs éligibles VIVEA

Agriculteurs non éligibles à VIVEA et non agriculteurs: nous contacter.

### Plus de renseignements

Anne-Sophie Robast  
ad.frcivamlr@gmail.com  
Maison des agriculteurs Bât B  
Mas de Saporta

34875 Lattes Cedex

Tel. 04 67 06 23 39

**Taux de satisfaction :** %

Prévoir un repas tiré du sac pour le midi.



**Modalités d'accès :**

## Dates, lieux et intervenants

**20 déc 2013**

09:30 - 17:30 (7hrs)

Salle : l'Oustal de la Cesse Rue de la Poterie  
34210 La Caunette

Christophe Privat, juriste, spécialiste de la chasse,  
Jean-Charles Filleron, spécialiste de la chasse et  
dynamique de populations.

## Financier(s)



## Bulletin d'inscription

Nom \_\_\_\_\_

Prenom \_\_\_\_\_

Adresse \_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

\_\_\_\_\_

Courriel \_\_\_\_\_

Tel \_\_\_\_\_

Merci de renvoyer ce bulletin avec votre attestation VIVEA à  
l'adresse indiquée.

## Pièces à fournir pour l'inscription:

Attestation VIVEA

☐ J'atteste avoir pris connaissance des conditions générales de formation ([Voir la fiche](#))